



Mouvement Citoyen

COMMUNIQUE DU 4 Septembre 2010

MOINS DE 5 % DES PRISONNIERS POLITIQUES LIBERES AU TOGO : QUI FAUT-IL REMERCIER ?

Au Togo, les « tentatives d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat » constituent un motif d'accusation qui permet aux militaires antirépublicains de kidnapper des citoyens togolais, de les séquestrer, de faire en sorte que la garde à vue au Togo peut durer près de six mois.

1. l'argent ou la matraque

Au cours de cette période, la santé, la vie, l'équilibre psychique du citoyen togolais sont à l'image du niveau déplorable et inhumain des prisons togolaises, aux brimades, bastonnades qui ne laissent pas de traces, parfois pire aux piqûres ou inoculations de substances destructives pour le système nerveux de la personne séquestrée. Les mots « arbitraire », « abus des droits humains », « non-respect des libertés fondamentales » ne peuvent plus qualifier un système de gouvernance, qui ne vise qu'à saper la détermination d'un Peuple de retrouver son autodétermination et la vérité des urnes et des comptes publics.

Avec la technique de « la carotte et du bâton » devenue au Togo celle de la « l'argent ou la matraque », le régime RPT-AGO est en train d'organiser et d'imposer aux, peuple togolais et à la communauté internationale bien aveugle, une gouvernance de la servitude par des techniques de guérilla urbaine, d'interdiction des marches et des veillées menées par les partis de l'alternance comme l'UFC-FABRE, OBUTS, FRAC, de nombreux mouvements citoyens et la population elle-même.

2. Une justice fondée sur l'imaginaire et le déni d'embarquement à l'aéroport de Lomé

Le Gouvernement RPT/AGO fonctionne sur la base d'une gouvernance sécuritaire basée sur l'imaginaire. Les coups d'Etat sont imaginés, c'est sous cette accusation que Kpatcha GNASSINGBE est encore en prison ! Les atteintes à la sûreté intérieure de l'Etat sont imaginaires et fausses. C'est pourtant sous cette accusation sans fondement que la libération de Yao ChéChé ABODI, Fulbert ATTISO, Guillaume Messan COCO, Kofi FOLIKPO, Eric SOLEWOSSI, etc. a eu lieu sans fanfare.

Mais que dire des membres de la famille des Togolais Kabyé qui sont encore plus maltraités pour ne pas jouer le jeu du clanisme, surtout ceux qui sont dans la Diaspora ou tentent vainement de garder leur neutralité face à la multiplication des atteintes aux droits humains.

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de l'Administration territoriale

Coordinateur national provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org



Mouvement Citoyen

Le Conseil mondial de la Diaspora Togolaise, comme le CVU, ont fait leur travail d'influence ainsi que de nombreux chefs traditionnels, mais rien ne vaut la pression constante des contre-pouvoirs démocratiques et les médias pour faire prendre conscience à la communauté internationale de la duplicité du jeu du pouvoir en place, qui oscille entre les tirs de grenades lacrymogènes contre des représentants du Peuple togolais, l'achat des consciences et l'imposition d'un silence des cimetières.

Faut-il passer par pertes et profits les impunités dans ce pays, uniquement parce que le pouvoir en place s'aperçoit qu'il a contribué à pousser à son paroxysme le niveau d'insécurité et de prévisibilité dans ce pays ?

Tous les membres de la Diaspora ont été informés personnellement d'éviter d'aller à Lomé sans organiser leur sécurité personnelle, sinon ils ont toutes les chances de se faire kidnapper en pleine journée sur les boulevards encore bitumés de Lomé surtout lorsqu'ils doivent se rendre à une des veillées de prière, ou participer à des marches pacifiques de résistance et de contestation organisées par les partis de l'alternance.

La nouvelle trouvaille du système RPT/AGO est d'empêcher les membres de la Diaspora de quitter le territoire togolais au moment d'embarquer par un vol régulier vers leur destination finale dans les pays d'accueil. Cette pratique occasionne des frais imprévus, des retards, des pertes d'emplois pour les Togolais et Togolaises concernés. On ne peut que constater avec tristesse le niveau de lâcheté de Faure Gnassingbé et ses agents dans la pratique de telles agissements dégradants et témoignant du niveau de civisme qui règne au sein du RPT/AGO.

Somme toute, la vraie raison de ces arrestations en série, en toute illégalité constitutionnelle, c'est que le système RPT-AGO s'est donné comme objectif de neutraliser tous contre-pouvoirs citoyens, et tente aussi de les infiltrer dans la Diaspora où l'on assiste parfois à des « alternances opportunistes » dans les positions de certaines personnes ou associations.

Ainsi, au lieu de s'occuper à servir le peuple togolais, le système RPT/AGO nouvelle formule ne fait que développer sa capacité de nuisance envers le Peuple togolais, envers la Diaspora en particulier, en usant et abusant d'arguments fallacieux et imaginaires. Les dommages sont pourtant bien réels et non imaginaires.

3. Les limites de la servitude volontaire des Togolais et Togolaises

Le problème commence dès lors que le nom d'une personne, d'un groupe de personnes, d'une association, d'un parti politique, pourrait dans l'imaginaire des responsables du système RPT-AGO amener le Peuple togolais à prendre conscience de sa mise en servitude politique et économique. La vraie crainte du pouvoir en place est d'assister à des mouvements de conscientisation du peuple offerts par des structures indépendantes et non assujetties à l'argent, à des clans politiques ou encore à des groupes ésotériques.

Cette conscientisation pourrait conduire à ouvrir les yeux des Togolais et Togolaises qui pourraient alors s'organiser pour ne plus accepter la reconduction sans limite au sommet de

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de l'Administration territoriale

Coordinateur national provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org



Mouvement Citoyen

l'Etat et des structures de production au Togo, des mêmes responsables et les laisser continuer leur gestion patrimoniale de l'Etat fondée sur la servitude volontaire. Mais tous les Togolais ne sont pas des esclaves du pouvoir. Au contraire, le nombre des « affranchis » ne fait que grandir au point d'amener un jour à un mouvement de masse qui pourrait conduire à une sortie précipitée du pays à l'image de celle de Mobutu, vraisemblablement en Zémidjans, que certains pourraient oublier de payer, tellement ils ou elles seront pressés de fuir les populations togolaises en colère !

4. RPT-AGO : La répression, la justice et la gouvernance sont fondées sur l'imaginaire

La justice fondée sur l'arbitraire judiciaire est devenue l'autre technique antidémocratique qu'utilise le pouvoir en place. Le problème de cette approche anti-scientifique par excellence est que l'imaginaire devient synonyme de fictif, d'invention, d'affabulations, de faux et surtout d'inexistant. Pourquoi a-t-on gardé des citoyens togolais libres en prison pendant des jours sur des bases d'un motif inexistant ? Personne ne peut vraiment répondre. Mais il est sûr que s'il s'agissait d'une opération punitive devant servir d'exemple pour que les Togolais et Togolaises aient peur, cela n'étonnerait personne. S'il s'agissait d'une démonstration d'utilisation unilatérale de la force, pour dire à la Communauté internationale qu'elle ne peut rien faire dans l'espace territorial togolais, c'est presque réussi compte tenu des réactions molles voire inexistantes des chancelleries locales, malgré les opérations de bons offices qui n'arrivent à faire sortir que 5 % des prisonniers politiques de prisons.

C'est ainsi que le couple RPT-AGO et ses agents antirépublicains ont décidé de nier l'existence de la mutation d'un des partis de l'opposition l'UFC-FABRE et n'ont pas hésité de mettre au silence le parti OBUTS d'Agbéyomé Kodjo. En s'arrangeant pour envoyer François BOKO comme responsable de la remise en ordre du système judiciaire camerounais pendant trois ans et en continuant à gêner la création du parti politique de Kofi YAMGNANE, Président de l'Association Sursaut empêché de se présenter aux dernières élections présidentielles de mars 2010 au Togo, c'est la liberté de s'organiser et le « diviser pour régner » qui sont à l'œuvre. Mais, la difficulté des responsables des partis de l'alternance de comprendre que le Peuple togolais leur demande de s'unir pour mener et organiser la résistance et l'alternance au pouvoir ne doit pas être occultée.

Il ne faut pas oublier que l'imaginaire fertile du nègre blanc de service ayant rang de ministre et disposant d'un passeport diplomatique répondant au nom de Koffi Souza, un repris de justice recherché en France, a permis à un groupe militaro-civil d'offrir une visibilité internationale au Togo. Ce Docteur en droit constitutionnel est en fait le Ministre en charge de la mise en conformité des atteintes à la démocratie au Togo en démocratie palliative, image déformée et inversée de l'usurpation de la vérité des urnes. Avec le silence coupable des principaux représentants de la communauté internationale qu'ils contribuent à entretenir, d'aucuns pourraient douter la détermination de la partie éthique du Peuple togolais d'œuvrer pour le retour de la confiance entre les dirigeants et le Peuple.

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de l'Administration territoriale

Coordinateur national provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

5. La maladie imaginaire

Avec autant d'allégations pour mettre en prison, empêcher les libertés publiques de s'exprimer, brimer les journalistes par des bastonnades alors qu'ils ou elles n'ont fait que leur travail, supprimer en catimini les salaires et les revenus des gens pour les obliger à faire amende honorable et devenir des adeptes de la servitude RPT-AGO, c'est tout simplement le contraire de la démocratie. Le Togo de Faure GNASSINGBE est donc fondé sur les allégations et les tentatives de porter atteinte à l'ordre public, cela relève d'une maladie imaginaire qu'est l'affabulation. Mais une telle maladie dégrade le Togo et les citoyens togolais. Une telle maladie empêche les partis politiques représentants des contre-pouvoirs démocratiques de s'exprimer librement.

Comment le Togo a-t-il réussi pour mettre à ses principaux postes de direction des citoyens contaminés par la maladie imaginaire qui n'apparaît que dès lors que les alternances au pouvoir sont en jeu. Il en est de même pour toute personnalité et citoyen togolais qui pourrait, seulement avoir l'intention de penser à une alternative de gouvernance, une alternative de responsables, une alternative de paix face à la violence basée sur l'insécurité institutionnelle. Il faut donc croire que le Togo est coupé en deux : ceux qui se sont auto-inoculés le virus de la gouvernance antirépublicaine et ceux qui ont été vaccinés. Chaque Togolais et Togolaise gagnerait à s'assurer qu'il a eu le bon vaccin.

A défaut, les 95 % de prisonniers politiques qui subissent encore des traitements dégradants, inhumains et indignes de leur rang et de leur intelligence ne pourront pas sortir des prisons RPT-AGO de sitôt. **Alors la vraie question n'est plus de savoir qui faut-il remercier, mais plutôt qui est-ce qu'il ne faut pas remercier !**

Les militaires non-républicains et les agents de répression de la population, que le Gouvernement s'entête à appeler « agents de sécurité » souvent indirectement financés par certains membres de la communauté internationale, ne doivent pas oublier que le temps viendra où ils devront être comptables de leurs actes. A ce titre, les nombreux militaires innocents et non complices des exactions de leurs collègues antirépublicains devraient se ranger dans le camp de ceux qui organisent le retour de la vérité des urnes et de la vérité des comptes publics.



Agbéyomé Messan KODJO
Coordinateur National Provisoire

Dr. Yves Ekoué Amaïzo
Coordinateur International Provisoire

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de l'Administration territoriale

Coordinateur national provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org